

16 mars 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA  
PRESENTATION DES LETTRES DE  
CREANCE DE M. VERNON MENDIS,  
AMBASSADEUR DE SRI LANKA, PALAIS  
DE L'ELYSEE, JEUDI 16 MARS 1978

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - CEYLANAISES ` MONSIEUR L'AMBASSADEUR, C'EST AVEC PLAISIR QUE JE RECOIS LES LETTRES QUI VOUS ACCREDITENT AUPRES DE MOI-MEME ET DE MON GOUVERNEMENT EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DE LA REPUBLIQUE DE SRI LANKA. LES LIENS ENTRE LA FRANCE ET SRI LANKA REMONTENT AUX PREMIERS JOURS DE L'INDEPENDANCE DE VOTRE REPUBLIQUE. DEPUIS TRENTE ANS, NOS DEUX PAYS SE SONT ENGAGES DANS LA VOIE D'UNE COOPERATION ECONOMIQUE ET CULTURELLE QUI S'EST PROGRESSIVEMENT ETENDUE. CHARGE D'OUVRIR, EN 1955, LA PREMIERE REPRESENTATION CEYLANAISE A PARIS, VOUS SEREZ, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, MIEUX PLACE QUE QUICONQUE POUR EN MESURER LES PROGRES. L'ESTIME ET LA COMPREHENSION QUI RAPPROCHENT NATURELLEMENT SRI LANKA ET LA FRANCE S'EXPLIQUENT SANS DOUTE PAR LA CONSCIENCE QUE NOS DEUX PEUPLES ONT D'ETRE EGALEMENT ATTACHES AUX MEME VALEURS FONDAMENTALES DE LIBERTE ET DE PAIX. PORTEUR A TRAVERS LE BOUDDHISME D'UN MESSAGE DE CONCORDE ET DE JUSTICE, VOTRE PAYS A EN EFFET DONNE, EN JUILLET DERNIER A L'OCCASION DES ELECTIONS GENERALES, UNE NOUVELLE PREUVE DE SON PROFOND ATTACHEMENT AUX PRINCIPES DE LA DEMOCRATIE. SOUCIEUX D'ASSURER LE PROGRES SOCIAL PAR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, VOTRE GOUVERNEMENT S'EST ENGAGE RESOLUMENT, EN DEPIT D'UNE CONJONCTURE INTERNATIONALE DIFFICILE, DANS UNE OEUVRE DE REDRESSEMENT QUE NOUS OBSERVONS AVEC SYMPATHIE ET CONFIANCE. COMME PAR LE PASSE, LA FRANCE CONTINUERA D'APPORTER, DANS LE RESPECT DE VOS PRIORITES ET DANS LA MESURE DE SES MOYENS, SA CONTRIBUTION A LA MODERNISATION ET A L'ESSOR DE L'ECONOMIE CEYLANAISE

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - CEYLANAISES ` SUR LA SCENE INTERNATIONALE, NOS DEUX PAYS ONT UNE MEME VOLONTE D'INTRODUIRE DANS L'AMENAGEMENT DES RAPPORTS ENTRE NATIONS UN LARGE ESPRIT DE CONCERTATION. LA FRANCE SE FELICITE DE LA CONTRIBUTION QU'APPORTE VOTRE PAYS DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES, OU LE SRI LANKA EMPLOIE, COMME LA FRANCE, L'AUDIENGE QU'IL S'EST ACQUISE A FAVORISER L'AVENEMENT D'UN MONDE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE. VOTRE NOMINATION A PARIS, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, S'INSCRIT DANS LA LIGNE D'UNE LONGUE ET BRILLANTE CARRIERE AU SERVICE DE VOTRE PAYS ET JE SAIS QUE NOUS AURONS EN VOUS UN INTERLOCUTEUR SOUCIEUX, COMME NOUS LE SOMMES, D'APPROFONDIR LES RELATIONS CONFIANTES QUI SE SONT NOUEES ENTRE LA FRANCE ET SRI LANKA. AUSSI TROUVEREZ-VOUS, TANT AUPRES DE MOI-MEME QUE DE MON GOUVERNEMENT, TOUTE L'AIDE ET LA COMPREHENSION PROPRES A FACILITER L'ACCOMPLISSEMENT DE VOTRE HAUTE MISSION. VEUILLEZ, JE VOUS PRIE, TRANSMETTRE A S.E.M.J.R. JAYAWARDENE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE SRI LANKA AINSI QU'AU PEUPLE CEYLANAIS, LES SENTIMENTS D'ESTIME ET D'AMITIE QUE LEUR PORTENT LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE FRANCAIS

-\